



**Emploi, formation : l'industrie cimentière se lance dans
la création de certifications professionnelles pour
favoriser l'accès à ses métiers**

Le syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC) poursuit ses actions pour valoriser les métiers de l'industrie cimentière avec la création d'un certificat de compétences professionnelles (CCP) pour le pilotage de Salle centrale, qui réunit des compétences bien spécifiques ne disposant pas de titre ou de diplôme au niveau national et que les industriels souhaitent reconnaître par un parcours de formation certifiant. Cette première formation sera suivie par la création d'autres certifications permettant d'attester les compétences nécessaires à l'exercice d'activités ou de métiers recherchés par le secteur cimentier, comme la gestion des CMS (Combustibles et Matériaux de Substitution).

Les partenaires sociaux de l'industrie cimentière créent la première certification professionnelle pour la branche

La CPNEFP^[1], qui réunit le SFIC et les organisations syndicales de la branche, a élaboré la première certification professionnelle validant des compétences liées à l'exercice des activités de pilotage de salle centrale dans l'industrie cimentière.

Le CCP « Pilotage de Salle centrale dans l'industrie cimentière », par sa dimension certifiante, permet de **promouvoir les activités liées au pilotage d'une salle centrale en cimenterie et de faciliter les recrutements sur un métier en tension de recrutement**. L'opérateur de salle centrale^[2] tient un rôle central dans la production du ciment car il en assure le contrôle permanent, de nuit comme de jour, sur tout le processus de fabrication, de la préparation des matières premières au broyage en passant par le suivi de la cuisson.

Ce premier certificat élaboré par la branche a vocation à être **officialisé par un enregistrement à France Compétences**, l'institution nationale publique chargée de la régulation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage et qui tient à jour les registres nationaux des certifications professionnelles.

« Alors que notre industrie est engagée dans une profonde transformation de ces process, nous souhaitons recruter du personnel qualifié sur des métiers en tension (conducteurs d'engins, techniciens de maintenance, rondier, opérateurs de salle), en forte mutation ou en émergence (transition énergétique, écologique et numérique). La formation est un levier pour attirer les jeunes et préparer l'avenir grâce au partage et à la transmission intergénérationnelle des compétences. » Nathalie Houël, Directrice des Affaires sociales du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC).

Une première promotion diplômée et une accélération des créations de CCP en 2023

La toute première promotion, composée de 5 candidats formés au pôle Académie de Lafarge, a été diplômée mercredi 12 avril 2023 à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes.

Grâce à cette **certification reconnue par toutes les entreprises de la branche**, ces 5 jeunes professionnels volontaires et désireux de s'épanouir dans le secteur de l'industrie, pourront signer un contrat de travail en CDI au sein de l'entreprise Lafarge, filiale du groupe Holcim leader mondial des matériaux de construction innovants et durables.

Une **nouvelle promotion 2023-2024 vient de démarrer au sein de Lafarge Académie avec là aussi 5 postes d'alternants destinés à rejoindre l'industrie cimentière**.

En parallèle, la CPNEFP de l'industrie cimentière travaille sur la création d'un autre CCP dédié cette fois à la gestion des CMS (Combustibles et Matériaux de Substitution).

La **plateforme interactive de découverte des métiers de l'industrie cimentière** (www.metiers-ciment.fr), réalisée par le SFIC, présente un large panel de métiers de l'industrie ciment, qui sera complétée dans l'année par 8 nouveaux métiers.

Les chiffres clés sur l'emploi et la formation dans l'industrie cimentière



37 sites industriels en France dont **25 cimenteries** pour favoriser les circuits courts et dynamiser l'économie locale.



1,6 % des emplois de la France sont liés à l'utilisation du béton et donc du ciment et se répartissent sur tout le territoire^[3].



Sur les **4500 emplois directs que compte l'industrie cimentière** : 55 % sont des employés techniciens et agents de maîtrise, 28 % sont des ingénieurs et cadres et 17 % sont des ouvriers^[4].



Plus de 500 000 emplois sont liés indirectement à la production de ciment dont :

- **25 000** dans la sous-traitance et les fournisseurs
- environ **60 000** emplois dans la production du béton
- et **450 000** dans la mise en œuvre avec les artisans et les salariés du BTP



17 % des offres d'emplois dans l'industrie cimentière ciblent le niveau de diplôme BAC, 20 % les BAC +2 / BAC +3 et 20 % les BAC + 4 / BAC + 5.



95 % des postes occupés sont des CDI et **97 % des offres émises sont des temps pleins** en 2021.

À propos du SFIC :

Le SFIC est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein du SFIC emploient plus de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de près de 2 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Ciments Calcia (Heidelberg Materials Group), Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Egiom (CRH Company) et Vicat.

www.infociments.fr